



Légende

ZC2 Zone constructible sous réserve des équipements :
(R 111-4, R 111-13 et R 111-8 à R 111-12, L 421-5)

ZN Zone non constructible naturelle ou agricole

maître d'ouvrage commune de biran	élaboration <small>arrêté préfectoral :</small> date : 30/03/2023 n° : 30/03/2023 <small>arrêté :</small> conseil municipal : 29/10/2023 arrêté : 18/11/2023
carte communale documents graphiques partie sud-est 33	
maître d'oeuvre direction départementale de l'Équipement du Gers	<small>échelle 1/5000</small> 2a3

